

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Déléage, présidée par Monsieur le Maire Raymond Morin et tenue le 5 novembre 2019, à 19h30, à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Déléage.

**SONT PRÉSENTS :**

- Monsieur Raymond Morin, Maire
- Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
- Monsieur Gilles Jolivette, conseiller siège no.2
- Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
- Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
- Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
- Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

**EST AUSSI PRÉSENTE :** Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Le maire, Monsieur Raymond Morin, constatant qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10264**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et résolu par le conseil municipal de Déléage :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10265**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 OCTOBRE 2019.**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1 octobre 2019, plus de 72 heures avant la tenue de la présente séance ordinaire, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Déléage;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2019, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10266**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019 (19H30).**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 octobre 2019 à 19h30, plus de 72 heures avant la tenue de la présente séance ordinaire, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégation;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2019, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10267**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019 (19H50).**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 octobre 2019 à 19h50, plus de 72 heures avant la tenue de la présente séance ordinaire, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Délégation;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2019, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10268**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2019.**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 octobre 2019, plus de 72 heures avant la tenue de la présente séance ordinaire, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégation;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2019, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10269**  
**ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des déboursés au 31 octobre 2019 totalise 340,920.22\$.

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le Conseil municipal de Délégation.

**D'ADOPTER** la liste des déboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10270**  
**OCTROI DU CONTRAT DE RÉPARATION TOITURE – CASERNE ET BUREAU MUNICIPAL**

<b>Soumissionnaire- Centre Palma Morin</b>	<b>Offres (excluant les taxes)</b>
Couvreurs Rochon	15,780.00\$
Les Constructions Mathieu Galipeau	21,000.00\$
Les Toitures JLP Bélanger inc	20,600.00\$

<b>Soumissionnaire – Caserne de pompier</b>	<b>Offres (excluant les taxes)</b>
Couvreurs Rochon	11,325.00\$
Les Constructions Mathieu Galipeau	18,500.00\$
Les Toitures JLP Bélanger inc	16,800.00\$

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu;

**D'OCTROYER** le contrat pour la réparation de la toiture au centre Palma Morin au plus bas soumissionnaire conforme, soit Couvreurs Rochon, ainsi que le contrat de réparation de la toiture de la caserne de pompier à Couvreurs Rochon.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10271**  
**ADOPTION DES ÉTATS COMPARATIFS**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle disposition introduite à l'article 176.4 du Code municipal par suite de l'adoption de la Loi 122 (2017, c.13) visant le dépôt d'états comparatifs du budget;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu par le conseil municipal de Délégation de prendre acte du dépôt des états comparatifs budgétaires pour la période se terminant le 30 septembre 2019 tel que présenté par la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Sandra Bélisle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10272**

**AUTORISER LA DÉPENSE POUR LE DÉFRICHAGE LIÉ AU PROJET D'ÉLECTRICITÉ DU LAC ACHIGAN**

**CONSIDÉRANT** que le projet d'électricité du Lac Achigan progresse;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser une dépense approximative de 11,850.00\$ pour le défrichage lié au projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10273**

**NOMINATION D'UN SUBSTITUT EN CAS D'ABSENCE AUX SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT** que le conseil devra désigner un conseiller (ère) à titre de substitut du maire au sein du conseil de la MRC Vallée-de-la-Gatineau au même titre que le maire, c'est-à-dire d'avoir le droit de vote s'il y a lieu.

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Délégation de désigner Monsieur le conseiller Michel Guy comme substitut;

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10274**

**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE-OPÉRATION NEZ ROUGE- CONTRIBUTION FINANCIÈRE.**

**CONSIDÉRANT** la demande de contribution financière par Opération Nez rouge de Maniwaki pour couvrir les frais principaux : essence, assurances, équipements, etc;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité sera couverte par le service;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser une contribution financière au montant de 300.00\$.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10275**

**OCTROI DU CONTRAT D'ASPHALTE-PATINOIRE**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité entreprend des travaux de pavage pour la patinoire du Centre Palma Morin;

**ATTENDU** que les soumissionnaires sont les suivants :

<b>Soumissionnaire – Pavage de la patinoire</b>	<b>Offres (excluant les taxes)</b>
Michel Lacroix construction	34,900.00\$
Pavages Multipro Inc	39,138.00

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Délégation;

**D'OCTROYER** le contrat de pavage au plus bas soumissionnaire conforme, soit Michel Lacroix construction, pour la somme de 34,900.00\$ excluant les taxes et autorise la Directrice générale à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10276**

**OCTROI DU CONTRAT D'ASPHALTE-RUE RICHARD**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité entreprend des travaux de pavage pour la rue Richard;

**ATTENDU** que les soumissionnaires sont les suivants :

<b>Soumissionnaire – Pavage de la rue Richard</b>	<b>Offres (excluant les taxes)</b>
Michel Lacroix construction	34,500.00\$
Pavages Multipro Inc	Option 1. 48,490.00\$ Option 2. 47,034.00\$

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation

**D'OCTROYER** le contrat de pavage au plus bas soumissionnaire conforme, soit Michel Lacroix construction, pour la somme de 34,500.00\$ excluant les taxes et autorise la Directrice générale à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10277**

**RENOUVELLEMENT CONTRAT POUR L'HÉBERGEMENT DU SERVEUR - MRCVG**

**CONSIDÉRANT** que le paragraphe 4 de l'article 14.3 du Code municipal (L »R »Q. c.C-27.1) permet à une municipalité d'accomplir en commun une demande de soumission pour l'adjudication d'un contrat;

**CONSIDÉRANT** que le premier alinéa de l'article 14.4 dudit Code permet à toute partie à telle entente de déléguer à une autre tout pouvoir nécessaire à l'exécution de l'entente;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités locales d'Aumond, de Blue Sea, de Bois-Franc, de Cayamant, de Délégation, de Lac Ste-Marie, de Low, de Montcerf-Lytton et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ont antérieurement signifié leur intérêt pour le lancement en commun d'un appel d'offres pour adjuger un contrat de services professionnels et techniques et de soutien continu du réseau informatique;

**CONSIDÉRANT** que lesdites municipalités locales ont également alors signifié leur intérêt à déléguer à la MRC le pouvoir de lancer cet appel d'offres pour elles et en leur nom;

**CONSIDÉRANT** que d'autres municipalités locales, incluses dans le territoire de la MRC, pourraient éventuellement se joindre audit contrat, sous conditions;

**CONSIDÉRANT** qu'à cette fin, l'administration de la MRC a préparé et a soumis à ce conseil un sommaire du document d'appel d'offres intitulé Appel d'offres – Services professionnels et technique et de soutien continu du réseau informatique des municipalités, document joint à la présente pour en faire partie intégrante;

**CONSIDÉRANT** que le troisième alinéa dudit article 14.3 prévoit que l'entente ne peut porter que sur une partie du processus menant à l'accomplissement de l'objet de l'acte visé;

**CONSIDÉRANT** que ce conseil entend déléguer ainsi de manière limitative à la MRC le pouvoir de demander les soumissions requises et celui d'octroyer le contrat ou de rejeter toutes les soumissions, pour les municipalités délégantes et en leur nom, à l'exclusion de toute autre responsabilité;

**CONSIDÉRANT** que le deuxième alinéa de l'article 14.4 prévoit que telle délégation entraîne, en cas d'acceptation d'une soumission par le délégataire, l'établissement d'un lien contractuel entre chaque délégant et le soumissionnaire et que la présente délégation exclut la délégataire de tout lien contractuel avec le soumissionnaire;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil de Déléage que la municipalité de Déléage se porte fortement partie, par la présente, à une entente entre les municipalités locales, d'Aumond, de Blue Sea, de Bois-Franc, de Cayamant, de Déléage, de Lac Ste-Marie, de Low, de Montcerf-Lytton et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, et autres municipalités qui pourraient éventuellement se joindre à cette entente sous conditions, aux fins de demander des soumissions et d'adjuger un contrat pour la fourniture de services décrits dans le document d'appel d'offres intitulé Appel d'offres – Services professionnels et techniques et de soutien continu du réseau informatique des municipalités joint à la présente pour en faire partie intégrante;

**QUE** le conseil de la municipalité de Déléage délègue exclusivement à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau le pouvoir de demander des soumissions et d'adjuger, pour et au nom de ce conseil le contrat y afférant;

**QUE** le conseil de la municipalité de Déléage engage sa responsabilité contractuelle envers le soumissionnaire si une soumission est acceptée par le délégataire et dégage cette dernière de toute autre responsabilité ou acte pouvant découler de la mise en œuvre de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10278**

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RIAM POUR 2020**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a pris connaissance des documents présentant les prévisions budgétaires détaillées pour l'exercice financier 2020;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal doit adopter le budget 2020 de la Régie intermunicipal de Maniwaki Haute-Gatineau;

**CONSIDÉRANT** qu'à l'article 603 du Code municipal du Québec, la RIAM doit dresser son budget à chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

**CONSIDÉRANT** qu'elle indique en même temps à chaque municipalité une estimation de sa contribution financière pour le prochain exercice;

**CONSIDÉRANT** que le budget doit être adopté par au moins les deux tiers des municipalités. S'il a été ainsi adopté le 1<sup>er</sup> janvier, il entre en vigueur à cette date. S'il n'a pas été adopté à cette date, il entre en vigueur 15 jours après son adoption par au moins les deux tiers des municipalités;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal que le budget 2020 déposé par la RIAM soit adopté pour un montant de 687,829.00\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10279**

**CLUB DE L'ÂGE D'OR DE DÉLÉAGE- CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT** la demande de contribution financière du Club d'Âge d'Or de Déléage pour l'organisation d'un souper de Noël prévu le 13 décembre prochain;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Déléage d'autoriser une contribution financière au montant de 200.00\$ pour le souper de Noël du Club d'Âge d'Or.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10280**

**EMBAUCHE TEMPORAIRE – INSPECTEUR**

**CONSIDÉRANT** que le poste d'inspecteur en urbanisme est vacant depuis le départ de l'employé attitré à ce poste;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'engager temporairement un inspecteur en urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Déléage d'embaucher M. Robert Baillargeon au poste d'inspecteur en urbanisme pour une journée par semaine. D'autoriser la signature des permis et tous autres documents connexes à son emploi depuis son embauche le 28 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10281**

**AFFICHAGE DU POSTE D'ADJOINTE AUX FINANCES**

**CONSIDÉRANT** que l'adjointe aux finances n'est plus à l'emploi de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que le poste est désormais vacant et doit être comblé;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame Michelle Briand, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser la Directrice générale pour l'affichage du poste et du processus de sélection des candidats.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10282**

**DÉPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**CONSIDÉRANT** que la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Madame Sandra Bélisle a remis sa lettre de démission et préavis de départ, aux membres du conseil, en date du 28 octobre 2019;

**CONSIDÉRANT** que la démission de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière prendra effet le 22 novembre 2019 afin de permettre le transfert des dossiers importants de la Municipalité;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu que ce conseil accepte la démission et le préavis de départ de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Sandra Bélisle en lui souhaitant bon succès dans ses nouveaux défis professionnels.

Que toutes sommes dues lui soient déboursées, en conformité avec son contrat et ce, en date réelle de son départ.

Que ce conseil autorise la Directrice générale et Secrétaire-Trésorière à enclencher le processus nécessaire pour combler le poste devenu vacant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10283**

**AFFICHAGE DU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Sandra Bélisle a remis sa lettre de démission et un préavis de départ;

**CONSIDÉRANT** que le poste est désormais vacant et doit être comblé;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, et appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser la Directrice générale pour l'affichage du poste et du processus de sélection des candidats.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10284**

**OFFRE DE SERVICE POUR EFFECTUER LES CONCILIATIONS BANCAIRES-LACROIX ET ASSOCIÉS**

**CONSIDÉRANT** que l'employé au poste d'adjointe aux finances n'est plus à l'emploi de la municipalité et que les conciliations bancaires doivent être mise à jour;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Monsieur Gilles Jolivette et appuyé par le conseiller Monsieur Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégé d'accepter l'offre de service de Lacroix & associés pour effectuer les conciliations bancaires selon les termes de l'entente pour un montant d'environ 6000.00\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10285**

**OFFRE DE SERVICE POUR RÉCURAGE ET CIRAGE DU PLANCHER DE LA SALLE-CONCIERGERIE HAUTE-LAURENTIDES**

**CONSIDÉRANT** que les planchers de la salle communautaire, la cuisine ainsi que la salle de bain pour personne à mobilité réduite doivent être récurés et cirés;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, et appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, et résolu par le conseil municipal de Délégé d'autoriser Conciergerie des Hautes-Laurentides à effectuer le récurage et cirage des planchers selon l'entente convenue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10286**

**AVIS DE MOTION PORTANT SUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT REG-554-ADM-2019 SUR LA TARIFICATION DES TAXES ET COMPENSATIONS 2020**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Michel Guy voulant que le règlement REG-554-ADM-2019 portant sur la tarification des taxes compensations 2020 soit déposé pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement sera remis à tous les membres du conseil, ce dernier sera dispensé de lecture lors de son adoption.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10287**

**MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2019-09-CMD10218-TESTE D'APPAREIL RESPIRATOIRE**

**CONSIDÉRANT** l'erreur constatée sur le montant de la facture # 525517 dans la résolution 2019-09-CMD10218;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégé d'autoriser la modification de ladite résolution, adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2019 en concordance avec les documents soumis aux membres du conseil. La modification consiste à changer le montant incluant les taxes de 1,657.07\$ au lieu de 1,425.69\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10288****ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2020**

**CONSIDÉRANT** que le conseil doit établir le calendrier des séances du conseil annuellement;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil accepte le calendrier des séances pour l'année 2020, tel que présenté.

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2020**

**Séances ordinaires** : Les séances du conseil débutent à 19h30 le premier mardi de chaque mois (à moins d'indication contraire).

<b>Séance ordinaire Janvier</b>	<b>Mardi</b>	<b>7 Janvier 2020</b>
<b>Séance ordinaire Février</b>	<b>Mardi</b>	<b>4 Février 2020</b>
<b>Séance ordinaire Mars</b>	<b>Mardi</b>	<b>3 Mars 2020</b>
<b>Séance ordinaire Avril</b>	<b>Mardi</b>	<b>7 Avril 2020</b>
<b>Séance ordinaire Mai</b>	<b>Mardi</b>	<b>5 Mai 2020</b>
<b>Séance ordinaire Juin</b>	<b>Mardi</b>	<b>2 Juin 2020</b>
<b>Séance ordinaire Juillet</b>	<b>Mardi</b>	<b>7 Juillet 2020</b>
<b>Séance ordinaire Août</b>	<b>Mardi</b>	<b>4 Août 2020</b>
<b>Séance ordinaire Septembre</b>	<b>Mardi</b>	<b>1 Septembre 2020</b>
<b>Séance ordinaire Octobre</b>	<b>Mardi</b>	<b>6 Octobre 2020</b>
<b>Séance ordinaire Novembre</b>	<b>Mardi</b>	<b>3 Novembre 2020</b>
<b>Séance ordinaire Décembre</b>	<b>Mardi</b>	<b>1 Décembre 2020</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10289****DATE POUR ADOPTION PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET POUR LA TARIFICATION DES TAXES ET COMPENSATIONS 2020**

**CONSIDÉRANT** que nous devons déterminer une date pour l'adoption des prévisions budgétaire et pour la tarification des taxes et compensations 2020;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégation d'adopter les prévisions budgétaires, la tarification des taxes et compensations 2020 le 17 décembre 2019 lors d'une séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10290****PAIEMENT AU GREFFE DE LA COUR SUPÉRIEURE - IMMEUBLE 4 558 304.**

**CONSIDÉRANT** que la partie demanderesse dans le dossier #550-05-015651-196 a, le 23 octobre 2019, vendu pour défaut de paiement de l'impôt foncier l'immeuble connu et désigné comme étant le numéro de lot 4 558 304 cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau, province du Québec;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser le paiement de 449.99\$ au greffe de la Cour supérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10291**

**DEMANDE D'APPUI À LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU POUR L'AJOUT D'UN USAGE DE SERVICES PUBLIC (S1) OU COMMUNAUTAIRE (T9) SUR UN LOT SITUÉ À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DE LA ZONE AGRICOLE A-157.**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité demande à la MRC Vallée-de-la-Gatineau de l'appuyer dans ses démarches pour l'ajout d'un usage de services publics (S1) sur un lot contigu aux limites de la zone agricole pour une halte routière, aire de pique-nique;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Délégation de faire parvenir la résolution à la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10292**

**AJUSTEMENT AU SALAIRE DE LA SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE**

**CONSIDÉRANT** que l'employée qui occupait le poste d'adjointe aux finances n'est plus à l'emploi de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que cela occasionne une charge de travail supplémentaire pour la secrétaire-réceptionniste;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame Louise Charlebois, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Délégation d'augmenter le salaire de la secrétaire-réceptionniste de 15% jusqu'à ce que le poste soit comblé et que cette personne soit complètement fonctionnelle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10293**

**CLINIQUE SANTÉ HAUTE-GATINEAU-CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT** que la Clinique santé Haute-Gatineau est en campagne de financement pour l'année 2020;

**CONSIDÉRANT** que 307 patients sont de la municipalité et qu'ils ont recours au service de la clinique;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser une contribution financière de 300.00\$ à la Clinique santé Haute-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10294**

**NOMINATION DE 2 REPRÉSENTANTS POUR SIGNER SUR L'ASSOCIATION DE LA ROUTE DE L'EAU-VIVRE.**

**CONSIDÉRANT** la venue d'une route touristique dans la Vallée-de-la-Gatineau;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et résolu par le conseil municipal de nommer Monsieur Raymond Morin et Monsieur Michel Guy en cas d'absence de M. Morin comme représentants pour siéger sur l'Association de la Route de l'eau-vivre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10295**  
**ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVIL**

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'adopter le plan de sécurité civile avant le 9 novembre 2019;

**CONSIDÉRANT** l'importance de créer une organisation municipale de la sécurité civile et que les personnes citées dans le plan soient nommées et informées par le conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'organisation;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégation que ce conseil adopte le plan de sécurité civile déposé par la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10296**  
**DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ D'AUMOND D'EFFECTUER UNE CORRECTION SUR LE BARRAGE MOULIN-DES-PÈRES.**

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de régler la situation sur le barrage Moulin des pères avant le printemps prochain;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, et résolu par le conseil municipal de Délégation de demander à la Municipalité d'Aumond d'effectuer les corrections sur le barrage Moulin des pères pour éviter des problèmes d'inondations pour les riverains.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10297**  
**ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE POUR LA SAISON 2020 AVEC L'UMQ**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Délégation a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2020;

**CONSIDÉRANT** les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal*;

-permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;

-précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

-précisent que le présent processus de regroupement de l'UMQ, adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

**CONSIDÉRANT** que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons et/ou le chlorure

en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, et résolu par le conseil municipal de Délage;

**QUE** la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide*) nécessaire aux activités de la Municipalité pour l'année 2020;

**QUE** pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

**QUE** la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

**QUE** si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

**QUE** la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

**QU'UN** exemplaire de la présente résolution, soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **RÉSOLUTION 2019-11-CMD10298**

#### **APPUI À LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU POUR SE Doter D'UN COORDONNATEUR À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DES PLANS D'ACTION MADA**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Délage a été accréditée MADA suite à la réalisation d'un plan d'action en faveur des aînés afférent à la politique des aînés de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Municipalité de Délage de pouvoir mettre en œuvre les divers éléments que contient son plan d'action en faveur des aînés;

**CONSIDÉRANT** la charge que peut représenter cette mise en œuvre pour une petite municipalité et la MRC;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délage;

**QUE** la Municipalité de Délage accepte de participer à la démarche de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau visant à se doter d'une ressource de coordination à la mise en œuvre et au suivi des plans

d'action MADA sur son territoire tel que défini dans le volet 2 du Programme de soutien à la démarche MADA;

Les principaux mandats de cette ressource seraient alors :

Coordination et soutien :

- Coordonner la mise en œuvre et le suivi du plan d'action MADA de l'organisme;
- Soutenir les municipalités participantes dans la mise en œuvre et le suivi des plans d'action MADA;
- Accompagner les comités de mise en œuvre et de suivi des municipalités participantes;
- Appuyer les responsables auprès des instances gouvernementales afin de mettre en œuvre les plans d'action MADA;
- Établir des mécanismes de suivi et d'évaluation de l'atteinte d'objectifs afin de favoriser la mise en œuvre et le suivi des plans d'action MADA;

Concertation et mobilisation :

- Assurer la concertation entre les responsables administratifs MADA sur le territoire de l'organisme;
- Développer le réseautage entre les élus responsables des questions «aînés» sur le territoire de l'organisme;
- Développer des partenariats avec les organismes du milieu pour favoriser la mise en œuvre des plans d'action MADA dont les tables de concertation locales et régionales;
- Identifier les obstacles à la réalisation des plans d'action MADA et identifier des pistes de solution en concertation avec les acteurs concernés;
- Collaborer à l'organisation des rencontres régionales MADA;
- Faire la promotion de la démarche MADA, de ses programmes gouvernementaux associés, des rencontres régionales ainsi que des journées thématiques MADA auprès des municipalités participantes.

Les travaux seront réalisés sous la coordination de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau avec l'étroite collaboration de la Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10299**

**ADOPTION DU DOCUMENT CADRE DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE**

**CONSIDÉRANT** le désir de la municipalité de Déléage d'offrir une qualité de vie toujours grandissante à ses familles;

**CONSIDÉRANT** le financement reçu du ministère de la Famille pour l'élaboration d'une politique de la famille;

**CONSIDÉRANT** le travail qui a été réalisé par les membres du comité de pilotage PFM-MADA de la municipalité de Déléage et qui a été présenté au conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Déléage;

**QUE** la municipalité de Déléage adopte le document cadre de politique de la famille tel que présenté par son comité de pilotage PFM-MADA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10300**

**ADOPTION DU PLAN D'ACTION PFM-MADA**

- CONSIDÉRANT** le désir de la municipalité de Déléage d'offrir une qualité de vie toujours grandissante à ses familles et ses aînés et de favoriser un vieillissement actif de ces derniers;
- CONSIDÉRANT** le financement reçu du ministère de la Famille pour l'élaboration d'un plan d'action en faveur des familles afférent à la politique de la famille (PFM) de la municipalité de Déléage;
- CONSIDÉRANT** le financement reçu du Secrétariat aux aînés pour l'élaboration d'un plan d'action en faveur des aînés afférent à la politique des aînés (MADA) de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;
- CONSIDÉRANT** le travail qui a été réalisé par les membres du comité de pilotage PFM-MADA de la municipalité de Déléage et qui a été présenté au conseil municipal;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Déléage;
- QUE** la municipalité de Déléage adopte le plan d'action PFM-MADA tel que présenté par le comité de pilotage PFM-MADA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10301**

**CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI PFM-MADA**

- CONSIDÉRANT** que la municipalité de Déléage s'est dotée d'une politique et d'un plan d'action en faveur des familles;
- CONSIDÉRANT** que la municipalité de Déléage s'est dotée d'un plan d'action en faveur des aînés afférents à la politique des aînés de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;
- CONSIDÉRANT** la fusion de ces deux plans d'action en un seul document;
- CONSIDÉRANT** que ce plan d'action doit être suivi par un comité nommé par le conseil municipal pour s'assurer que les actions qui y sont prévues se concrétisent;
- CONSIDÉRANT** l'importance de préparer en continu le prochain plan d'action;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Déléage;
- QUE** la municipalité de Déléage procède à la création d'un comité de suivi PFM-MADA sous la responsabilité de l'élue responsable des questions familles et aînés de la municipalité.

Le comité aura pour mandat de:

- Suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre afin d'assurer la continuité et la pérennité du plan d'action;
- Permettre la circulation de l'information périodiquement sur l'état d'avancement des mesures;
- Évaluer la réussite des initiatives en cours en fonction des indicateurs de réussite identifiés;
- Réviser et ajuster les actions si nécessaire;
- Formuler des recommandations sur la poursuite d'actions ou la suggestion de nouvelles en vue du prochain plan d'action en étant à l'écoute des besoins et attentes de la population;
- Permettre le partenariat et la représentativité de toute notre communauté par l'implication d'organismes communautaires, associations ou club, le milieu de la santé, les services municipaux, le milieu des affaires, etc.;
- Assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la démarche PFM-MADA.
- Assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille ou les aînés;
- Jouer un rôle consultatif et de vigilance de par son expertise
- Sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et aînés dans tout le processus décisionnel, et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel);

**QUE** ce comité soit constitué de :

- M<sup>me</sup> Michelle Briand (RQFA)
- M. Louis Simon Lapointe (représentant de la famille, sécurité, sport)
- M<sup>me</sup> Martine Vallée (représentante de la famille, bibliothèque)
- M<sup>me</sup> Louise Charlebois (représentante des aînés, club optimiste, club âge d'or)
- M<sup>me</sup> Diane Marenger (représentante des aînés, santé)
- M<sup>me</sup> Marie Roy (représentante des aînés, club optimiste, club âge d'or)
- La future coordination MADA de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau issue du programme de soutien et à la mise en œuvre des plans d'action MADA (Volet 2)

*Sur invitation*

- M. Mario Danis, Agent de liaison à la Table de développement social Vallée-de-la-Gatineau, responsable du comité «Municipalisation du développement social»

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **RÉSOLUTION 2019-11-CMD10302**

#### **CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE**

**CONSIDÉRANT** la volonté de la municipalité de Déléage d'élaborer une politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés de son territoire;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Déléage est en période d'élaboration de sa politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés;

**CONSIDÉRANT** que le cheminement de la PFM et du MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;  
Considérant que la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés;



**CONSIDÉRANT** que la PFM et le MADA sont une manière de penser et d’agir qui concerne les champs d’intervention d’une municipalité;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois que la municipalité de Déléage procède à la création d’un comité de pilotage PFM-MADA sous la responsabilité de l’ élu responsable de questions familiales et aînées (RQFA)

Le comité de pilotage PFM-MADA aura pour mandat :

- D’assurer l’élaboration de la PFM :
  - En étant à l’écoute des besoins et des attentes de la population;
  - En recommandant des projets porteurs des préoccupations «famille» et «aînés».
- De proposer un projet de politique familial, un plan d’action pour la famille fusionnée à un plan d’action pour les aînés afférent à la politique des aînés de la MRCVG et les budgets nécessaires au conseil municipal;
- D’assurer le suivi et l’évaluation du plan d’action :
  - En exerçant un rôle de suivi afin d’en assurer la continuité et la pérennité;
  - En priorisant les éléments du plan d’action;
  - En favorisant l’implication des directions de services dans la définition et l’application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale et des aînés;
- D’assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM-MADA;
- D’assister le conseil dans l’étude de dossiers susceptibles de faire l’objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la PFM-MADA;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance
- D’identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité / MRC à intégrer le principe «penser et agir famille-aînés»;
- De sensibiliser les décideurs à l’importance des familles et aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d’intervention (politique, économique, social, culturel).

Les membres constituant ce comité de pilotage PFM-MADA ainsi que la représentation qu’ils y offrent selon leur emploi présent ou passé, leur implication dans la communauté profitable à ce comité ou encore la connaissance de leur milieu et des enjeux de la famille ou des aînés sont:

- M<sup>me</sup> Michelle Briand (RQFA)
- M. Louis Simon Lapointe (représentant de la famille, sécurité, sport)
- M<sup>me</sup> Martine Vallée (représentante de la famille, bibliothèque)
- M<sup>me</sup> Louise Charlebois (représentante des aînés, club optimiste, club âge d’or)
- M<sup>me</sup> Diane Marenger (représentante des aînés, santé)
- M<sup>me</sup> Marie Roy (représentante des aînés, club optimiste, club âge d’or)
- M. Mario Danis (Chargé de projet PFM-MADA MRC Vallée-de-la-Gatineau)

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents

### **RÉSOLUTION 2019-11-CMD10303**

#### **RÉSEAU BIBLIO DE L’OUTAOUAIS 2020**

**CONSIDÉRANT** que le Réseau Biblio de l’Outaouais présente la contribution des municipalités membres pour l’année 2020;

**CONSIDÉRANT** que pour l’année 2020 la contribution maintenue à 4.46\$ par habitant en fonction des populations inscrites au décret publié

dans la Gazette officielle du Québec du 26 décembre 2018 (Décret 1421-2018, 12 décembre 2018);

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Délégation d'adhérer à la contribution pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**RÉSOLUTION 2019-11-CMD10304**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 20H00

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

---

Raymond Morin  
Maire

---

Sandra Bélisle  
Directrice générale et secrétaire-trésorière